

Destinataires : Tous les utilisateurs de blouses de protection du CCSMTL

Expéditrices : Dre Miguelle Sanchez, microbiologiste-infectiologue, 1^{er} officier PCI
Geneviève Beaudet, directrice adjointe DSI, volet pratiques professionnelles
Elisabeth Gour, directrice approvisionnement et logistique par intérim

Date : 28 juillet 2020

Objet : COVID 19 | Précision sur l'utilisation des blouses de protection

Une note a été émise le 23 juillet dernier pour annoncer le retour à l'utilisation régulière des blouses de protection.

Une utilisation massive de blouses jetables a été constatée depuis la diffusion de cette note. Nous rappelons que le CCSMTL a pris le virage pour l'utilisation des blouses lavables.

Le port de blouses jetables devrait se faire seulement si les blouses lavables ne sont pas disponibles. À noter que les blouses lavables offrent le même niveau de protection que les blouses jetables.

Certains secteurs, comme les RI, les RAC et les soins à domicile, utilisent toujours les blouses jetables pour des raisons pratiques, et peuvent continuer de le faire.

Soyez assurés que notre CIUSSS dispose d'un nombre important de blouses lavables et jetables.

Rappel

Il est important de procéder au changement de la blouse de protection dans l'une ou l'autre des conditions suivantes :

- Lorsque la blouse est souillée ou endommagée
- À la sortie de chaque chambre d'isolement (précautions additionnelles), à l'exception des zones rouges/chaudes COVID-19 où les directives PCI ont déjà été émises

Merci de votre collaboration.